AUTORISATION PARENTALE DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIES OU VIDEO POUR UNE PERSONNE MINEURE

Nous soussignons :	
Monsieur (Père ou tuteur):	
Mme (Mère ou tutrice) :	
Représentants légaux de notre enfant (Nom et prénom) :	
Né(e) le :/	
Demeurant :	
Conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », à propriété intellectuelle et à l'Article 226-1 du Code pénd	
AUTORISONS: Les services municipaux de la commune de Saint-Thibault-de	es-Vignes
Adresse: Place de l'Eglise – 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	

Téléphone: 01 60 31 73 38 Courriel: service-communication@ville-st-thibault.fr

- A reproduire et à diffuser les photographies et vidéo de NOTRE ENFANT, dans les conditions suivantes (Diffusion à caractère technique, culturel ou artistique) sur :
 - Le site internet de la ville de Saint Thibault des Vignes
 - Les diaporamas, films et documentaires
 - Les visuels de la commune (affiches, flyers, triptyques...)
 - Les expositions de photos
 - Le journal municipal et autres supports de communication
 - Les réseaux sociaux
- A prendre des photographies ou vidéo DE NOTRE ENFANT sur :
 - Les spectacles
 - Les expositions
 - Les manifestations
 - Les activités (contes, séjours, stages, ateliers. . .)
 - Les activités périscolaires, sportives...
 - Les conférences, les débats...
 - Les tournages de films
 - Les concours

N'AUTORISONS PAS

ET DECLARONS: être entièrement remplis de nos droits, en conséquence nous ne pourrons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes et garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de NOTRE ENFANT.

Ces photographies ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, dont le nom ne sera pas mentionné. LA COMMUNE s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à l'honneur et à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée. <u>La présente</u> autorisation est donnée pour un support informatique sans qu'il soit question d'une quelconque commercialisation.

<u>La présente autorisation est accordée pour une durée d'une année</u>. A l'issue de cette période, elle sera <u>reconduite par tacite</u> <u>reconduction, annuellement</u>, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, un mois avant l'issue de chaque période. A cet effet, les deux parties s'engagent à s'informer mutuellement de tout changement d'adresse dans les 3 mois de sa survenance.

DONNEES PERSONNELLES

Je reconnais avoir pris connaissance que l'ensemble des données personnelles recueillies sur ce formulaire feront l'objet d'un traitement informatique nécessaire à préciser la finalité du service communication.

Ces données sont susceptibles d'être transmises au service informatique.
Conformément aux textes en vigueur vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression de ces données personnelles. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au service communication, par mail à l'adresse suivante : service-communication@ville-st-thibault.fr
J'accepte que mes données soient utilisées comme indiqué.

Fait à,	, Le//	. en deux exemplaires	originaux dont un r	emis aux représenta	ants légaux. F	aire
précéder les signatures de la me	ention « Lu et appro	uvé, bon pour accord	».			

Signatures des représentants légaux

Le Maire, Christian Plumard

